

# ECO SOLV 130

## NETTOYANT DÉGRAISSANT A FROID

pour SURFACES MÉTALLIQUES et PLASTIQUES  
pour USAGES PROFESSIONNELS

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation à base de solvants oxygénés à séchage rapide et fort pouvoir dégraissant.  
Exempt de solvants fluorés et/ou chlorés tels que trichloréthylène, perchloréthylène, HCFC 141b, chlorure de méthylène, éthers d'éthylène glycol, ou solvants bromés....

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide limpide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 882 g/l +/- 20 g/l.
. ODEUR	: Ethérée
. COULEUR	: Incolore.
. I.K.B.	: 175
. TENSION SUPERFICIELLE	: 32,7 dyne/cm à 25°C.

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

. Non miscible dans l'eau.

. **Solvant dégraissant stabilisé** pour utilisation en dégraissage uniquement à froid.

. Par sa basse tension superficielle et son pouvoir IKB élevé, **dissout** les graisses et huiles d'origine minérale, végétale, animale, saponifiables ou insaponifiables, les dépôts, salissures de goudrons, de cires végétales, résines, poussières de caoutchouc, etc...

. **Nettoie et dégraisse rapidement** les surfaces en acier sans laisser de film résiduel, facilite ensuite les travaux de collage, mise en peinture, etc...

. Ne laisse pas de trace.

. Facilite les opérations immédiates de collage, mise en peinture, décolletage, polissage ou de maintenance courte sur machines, imprimeries, mécaniques,....

. Utilisations professionnelles avec installation de dégraissage spécifiquement adaptée et conditions d'application, équipements de protection des manipulateurs indispensables, dans les services d'entretien et de maintenance, ateliers mécaniques ou électromécaniques, dans l'industrie, l'aéronautique, les arsenaux, etc...

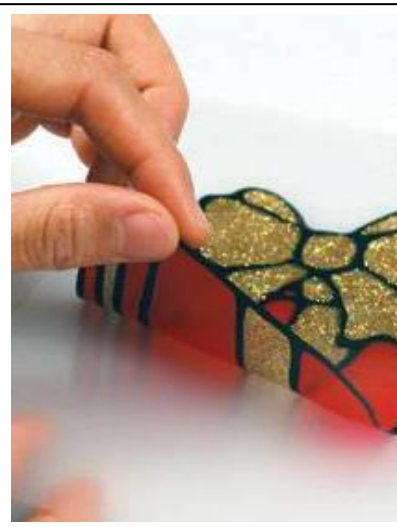
*remplace le*  
**TRICHLOROETHYLENE**  
*dans beaucoup d'applications*

Exempt de solvants fluorés et/ou chlorés.

**Séchage très rapide.**

Neutre et sans effet sur les métaux.

Dissout rapidement les colles, graisses et huiles.



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

. S'utilise avec les équipements de protection nécessaires en nettoyage dégraissage **à l'état pur et à froid**, au trempé, en bac muni d'un couvercle, au chiffon ou au pinceau, dans des locaux disposant d'une atmosphère convenablement ventilée, avec extracteur de vapeur adapté au poste de travail.

## RECOMMANDATIONS

		<b>DANGER</b> H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.		

EUH208 Contient (R)-P-MENTHA-1,8-DIENE. Peut produire une réaction allergique.

Conserver hors de la portée des enfants.

Stockage, manipulation dans un endroit frais et ventilé à l'abri de la chaleur, de l'humidité, éviter l'inhalation prolongée ou répétée de solvants nettoyants.

Eviter le contact avec des alliages légers.

Refermer l'emballage après utilisation pour éviter tout risque d'introduction d'humidité ambiante ou évaporation rapide du produit. Comme pour tout nettoyant solvanté, pour des raisons de sécurité, ne pas pulvériser sur du matériel sous tension.

Effectuer au préalable, un test de compatibilité sur supports et matériels fragiles.

Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

UFI : M1M1-N0NA-N00C-TV8U

### Extrait conditions de vente : Assurance qualité ISO 9001 :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Angle des rues Simonin et Claude  
B.P. 1769 - 98845 NOUMEA  
Tel / Fax : 26 36 76  
E-mail : t-pac@t-pac.nc  
NOUVELLE CALEDONIE

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS • DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE  
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**